

DE LAFRANÇAISE

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr www.lafrancaise.fr

DECISION

2023-434

Objet : Convention de mandat SDE 85 Enfouissement EP Midi-Pyrénées P.30 Eglise

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires;

DECIDE

- de mandater le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne pour la réalisation du projet d'éclairage public lié à la dissimulation BT Place Midi-Pyrénées/P.30 Eglise dont l'enveloppe prévisionnelle est estimée à 32 200 € T.T.C. (frais de maîtrise d'œuvre inclus),
- de signer avec le Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne la convention de mandat correspondante.

Fait à Lafrançaise,

Le 19 décembre 2023.

Phierry DELBREIL

Le Maire

Lafrançaise